

Mettre l'humain et la planète au cœur de l'énergie de demain

RAPPORT INTÉGRÉ 2022



Changeons notre vision de l'énergie

Sommaire

Le groupe

- 2 - Profil
- 4 - Projets phares

Stratégie et performance

- 8 - Édito
- 10 - Notre ambition stratégique
- 12 - Notre modèle d'affaires
- 14 - L'innovation comme levier stratégique
- 16 - Notre performance

Notre engagement et notre impact

- 18 - Être une société à mission
- 20 - Agir en faveur de la transition énergétique
- 22 - Engager durablement nos équipes
- 24 - Encourager la création de valeur locale partagée

Notre organisation

- 26 - CVE, une organisation et une gouvernance vivantes
- 28 - Structurer, organiser, déléguer pour gagner en efficacité
- 30 - Organigramme

S'engager pour un avenir commun

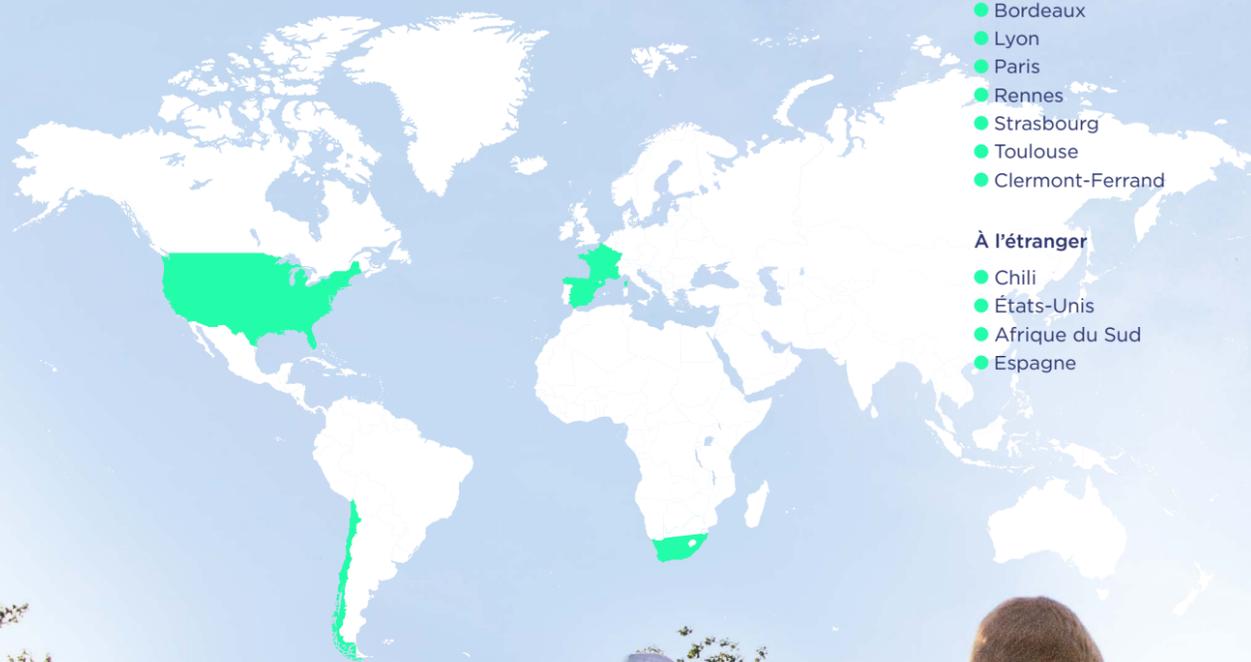


CVE est né de la volonté partagée de répondre aux besoins énergétiques des entreprises et des collectivités, en cohérence avec leurs enjeux environnementaux. Le groupe entend, par son action, participer à la transition énergétique et a choisi pour cela de développer un modèle qui repose sur la production et la vente directe d'énergies renouvelables locales. Si le projet entrepreneurial de CVE revêt bien sûr une dimension économique avec une création de richesses partagée, notamment, avec les collaborateurs, il est aussi collectif, humain et créateur de richesses environnementales et sociales. Nous le souhaitons à la fois socialement juste, économiquement viable et écologiquement responsable. Nous œuvrons ainsi pour un monde durable, où la nécessaire satisfaction des besoins énergétiques de nos clients ne compromet pas l'avenir de la planète ni celui de ses habitants. CVE innove et conçoit ainsi les modèles énergétiques de demain, au service de la société et en favorisant le développement des hommes et des femmes qui les construisent.

Pour plus d'informations : cvegroup.com

Profil

Producteur d'énergies renouvelables décentralisées en circuit court au service des entreprises, des collectivités et du monde agricole.



341

collaborateurs

76,5 M€

Chiffre d'affaires

1 312 MW

Portefeuille sécurisé

+de 160 000

tonnes de déchets sécurisées

Parc (construction et exploitation) :

639 MW

dont **491 MW** en exploitation
148 MW en construction

Production d'énergie (en année pleine) :

1141 GWh

soit la consommation de **502 000** habitants dont **150 GWh** pour le gaz et **991 GWh** pour l'électricité

866 M€

Montants investis dans nos actifs

NOS SOLUTIONS ET SERVICES

- Production et vente d'électricité et de gaz verts
- Solarisation de fonciers, parkings et bâtiments
- Collecte, traitement et valorisation des biodéchets
- Fertilisation des sols

3 ÉNERGIES



Solaire



Hydro-électricité



Biogaz

5 ACTIVITÉS



Développement



Financement



Construction



Exploitation



Vente d'énergie

CVE, ENTREPRISE À MISSION

METTRE L'HUMAIN ET LA PLANÈTE AU CŒUR DE L'ÉNERGIE DE DEMAIN



Projets phares



États-Unis : passage de 73 MW au stade « prêt à construire »

D'abord actif dans le Massachusetts principalement avec huit projets mis en service en 2020 et 2021, CVE North America s'est ensuite tourné vers l'État de New York avec l'acquisition, en 2022, d'un portefeuille de sept projets représentant 42 MW et la finalisation du développement en propre de six centrales. 2022 aura été une année productive pour l'équipe américaine, avec le passage de 73 MW au stade « prêt à construire » et le début de la construction de quatre projets pour une puissance globale de 22 MW. Enfin, la loi IRA (Inflation Reduction Act) constitue une véritable opportunité pour la filiale américaine de CVE.

30 M€

de levée de fonds auprès de SWEN Capital Partners pour CVE Biogaz

En plus du PMGD, CVE Chile se positionne sur des projets « mid scale »

CVE Chile, historiquement positionné sur le marché du PMGD (Pequeños Medios de Generación Distribuida), diversifie la typologie de ses projets. La capacité de développement du marché PMGD se trouvant limitée en raison de la nécessité pour le réseau de s'adapter à la production distribuée, la filiale sud-américaine du groupe s'est également orientée avec succès vers des projets de taille moyenne. Forte de son expérience locale, l'équipe chilienne de CVE a déjà sécurisé sur ce segment le développement de trois projets totalisant 300 MW, auxquels s'ajoutent 90 MW en co-développement avec une entreprise locale et 40 MW dans le cadre d'un autre appel d'offres.



Une nouvelle identité visuelle pour le groupe

« Cette nouvelle identité visuelle illustre ce qui caractérise CVE : une énergie renouvelable en circuit court, un projet inscrit au cœur des territoires, une entreprise à impact et enfin, un projet humain ambitieux », selon les associés de CVE.

4

bases logistiques en région Auvergne-Rhône-Alpes dédiées à la collecte de biodéchets

2024,

année où la loi imposera de trier à la source et de valoriser tous les biodéchets

CVE rachète Ecovalim, spécialiste de la collecte de biodéchets

Avec l'intégration d'une nouvelle brique « métier », CVE maîtrise l'ensemble de la chaîne de production de biométhane. Disposant de quatre bases logistiques en région Auvergne-Rhône-Alpes, Ecovalim s'implantera à proximité des unités de méthanisation de CVE, via le développement d'un réseau de franchisés ou d'agences en propre, dans l'objectif de privilégier les circuits courts.



L'acquisition d'Ecovalim par CVE est une avancée stratégique qui fait du groupe un acteur incontournable du secteur de la méthanisation en France. Fidèle à nos valeurs, je suis heureux de les partager aujourd'hui avec CVE : territorialité et retour au sol, économie circulaire et transmission des compétences métiers.

**JEAN-FRANÇOIS MIELLET,
DIRECTEUR COMMERCE
ET VALORISATION DE CVE
BIOGAZ ET FONDATEUR
D'ECOVALIM**



CVE accompagne Boiron dans son projet d'autoconsommation

À l'issue d'un appel d'offres, les Laboratoires Boiron ont choisi CVE pour la réalisation d'un projet d'autoconsommation d'électricité renouvelable. 2,4 MW d'ombrières photovoltaïques seront installés en 2024 au siège du n° 1 mondial de l'homéopathie, basé à Messimy (69), soit l'équivalent de 700 places de parking. Cette installation, une des plus grosses en autoconsommation en France, couvrira 13 % de la consommation annuelle du site en énergie verte.



Nous allons pouvoir consommer localement notre propre énergie tout en sécurisant une partie de notre approvisionnement en électricité. Cela s'inscrit pleinement dans la continuité de nos engagements RSE pour limiter notre impact carbone.

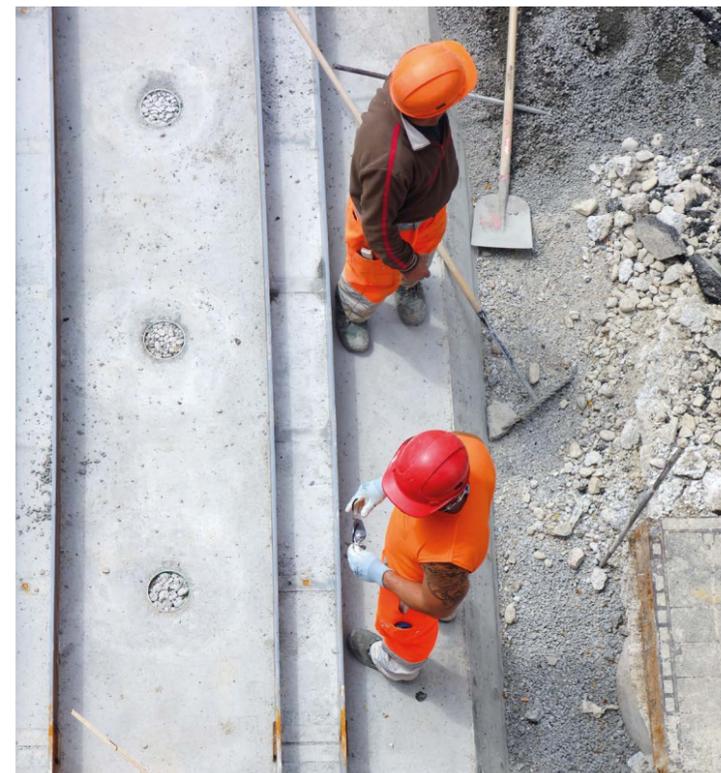
**VALÉRIE LORENTZ-POINSOT,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES LABORATOIRES BOIRON**

3 500 foyers alimentés en gaz vert grâce à CVE Port de Bordeaux

Le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) et CVE s'associent pour la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation. Ce projet de territoire permettra la production de biométhane qui sera directement injecté dans le réseau local de distribution de gaz de Régaz-Bordeaux et accompagnera ainsi la décarbonation des activités industrialo-portuaires du GPMB. Jusqu'à 25 000 t par an de matières organiques issues du territoire seront valorisées et le digestat produit par le processus de méthanisation contribuera à la fertilisation de 1 500 hectares de sol agricole. L'utilisation de cet engrais organo-minéral engendra aussi une économie annuelle pour les exploitants agricoles partenaires du projet de 125 000 €, en venant se substituer à l'utilisation d'engrais chimiques minéraux.

10 à 30 %

des besoins électriques d'un site peuvent être couverts avec une installation solaire en autoconsommation.



SNCF Immobilier choisit CVE dans le Grand Est

En tant que premier consommateur industriel d'électricité du pays, la SNCF est engagée dans la transition énergétique à travers la valorisation de son patrimoine. Ainsi, SNCF Immobilier, branche immobilière du groupe SNCF, a désigné CVE pour développer une centrale solaire de 17,5 MW sur un ancien triage ferroviaire, à Novion-sur-Meuse (08). Ce projet vient offrir une seconde vie industrielle aux 13 ha du site, délaissé depuis 2010. Pour mener à bien le chantier, CVE prévoit de démanteler 23 km de voies tout en assurant le maintien de l'activité de la gare. Ce projet d'envergure confirme l'expertise technique de CVE, ainsi que son rôle d'acteur de référence des énergies renouvelables dans le Grand Est.

5 fois

plus de demandes d'entreprises pour des solutions d'autoconsommation photovoltaïque par rapport à 2021

17,3 MW

de projets solaires acquis en Espagne

CVE ouvre une filiale en Espagne

CVE a acquis trois projets et sécurisé 20 ha dans la région d'Aragon, en Espagne. D'une puissance totale de 17,3 MW, la mise en service des centrales acquises est prévue fin 2024. L'Espagne constitue un marché intéressant pour CVE, par sa proximité géographique avec le siège du groupe, son taux d'ensoleillement élevé, les synergies avec le Chili et surtout du fait de son potentiel de développement sur le segment de la vente directe d'énergie, en adéquation avec la stratégie du groupe de produire une énergie décentralisée dans une logique de circuit court.



UNE DYNAMIQUE DE MARCHÉ FAVORABLE À LA VENTE DIRECTE D'ÉNERGIE

L'augmentation des besoins en énergie, la prise de conscience générale de l'urgence climatique, la volonté des gouvernements de relocaliser leur production, exacerbée par la guerre en Ukraine, constituent les bases d'une croissance significative et durable du marché des énergies renouvelables.

Ces éléments contribuent à une pression haussière sur les prix de l'énergie d'autant plus en France, impactée par une plus faible disponibilité de son parc nucléaire. Dans de nombreux pays, le soutien gouvernemental aux énergies renouvelables s'inscrit dans une démarche de long terme de transition énergétique, comme en témoignent l'Inflation Reduction Act aux États-Unis ou la loi d'accélération des EnR en France.

Les industriels et collectivités veulent verdir leur mix énergétique pour bénéficier de la compétitivité des énergies renouvelables, fixer un tarif d'achat dans la durée et sécuriser leurs approvisionnements sur le long terme. En 2022, nous avons par exemple constaté une multiplication par 5 des demandes d'entreprises pour des solutions d'autoconsommation photovoltaïque par rapport à 2021.

En 2022, CVE s'est inscrit dans cette dynamique de marché porteuse et favorable à la vente directe d'énergie aux entreprises, collectivités et agriculteurs en adéquation avec la vision du groupe.

UNE RAISON D'ÊTRE QUI SE MATÉRIALISE

Dans ce contexte de forte croissance, et alors que CVE a franchi le cap des 350 salariés, il était indispensable de matérialiser notre raison d'être : « Mettre l'humain et la planète au cœur de l'énergie de demain ». Fruit d'une réflexion commune des équipes, elle est formellement inscrite, depuis mai 2022, dans nos statuts, faisant de CVE une « société à mission ». Cette raison d'être est désormais devenue notre boussole pour nos décisions structurantes.

NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2022

En franchissant la barre du GW de projets sécurisés, CVE compte parmi les acteurs de référence, notamment en France et au Chili. En 2022, le groupe a confirmé son dynamisme, concrétisé financièrement par une croissance de plus de 50 % de son chiffre d'affaires.

Nous avons poursuivi le déploiement de notre vision de producteur d'énergies décentralisées en circuit court, en innovant pour répondre aux besoins des entreprises, collectivités et agriculteurs. Notamment avec de nouvelles solutions dédiées à l'autoconsommation solaire flexible, à l'agrivoltaïsme ou encore via l'accélération de notre activité de collecte, déconditionnement et valorisation de biodéchets. Deux cents nouveaux clients nous ont fait confiance en 2022.

Enfin, nous nous sommes lancés dans le développement de projets d'hydrogène renouvelable décentralisé par électrolyse de l'eau, qui présente des synergies à court et à moyen termes avec les autres énergies du groupe.



— Hervé Lucas, Pierre de Froidefond et Arnaud Réal del Sartre, associés dirigeants de CVE.

« Plus que trois simples lettres, CVE, c'est une grande et belle ambition : Changer notre Vision de l'Énergie, en portant collectivement un projet d'entreprise à visage humain, créateur de richesses environnementales et sociales, au profit d'un monde durable, où la nécessaire satisfaction des besoins énergétiques de nos clients ne compromet pas l'avenir de la planète, ni celui de ses habitants. »



Notre ambition stratégique

CVE EST UN PRODUCTEUR INDÉPENDANT FRANÇAIS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES QUI DÉFEND UN MODÈLE D'ÉNERGIE TERRITORIALE DÉCENTRALISÉE ET VEUT FAVORISER LES CIRCUITS COURTS. NOTRE FINALITÉ: METTRE L'HUMAIN ET LA PLANÈTE AU CŒUR DE L'ÉNERGIE DE DEMAIN.

Notre mission

Nous cherchons, dans chaque projet, à répondre aux besoins énergétiques des entreprises, des collectivités et du monde agricole en contribuant à limiter l'impact des activités humaines sur le climat.

Notre ambition

- D'ici 2027, devenir un acteur de référence de l'énergie verte en circuit court: multiplier par 4 notre capacité de production pour atteindre 2,7 GW, dont plus de 50 % à l'international.
- Devenir, d'ici 2030, le 1^{er} acteur indépendant du gaz renouvelable en France sur le marché de la méthanisation territoriale.
- Accélérer la transition énergétique en favorisant le développement économique, social et solidaire des territoires dans lesquels nous opérons.
- Développer un modèle d'entreprise centrée sur l'humain et qui favorise l'engagement, l'excellence et l'épanouissement individuel et collectif.

MULTI-ÉNERGIES, NOUS PRODUISONS UNE ÉLECTRICITÉ ET UN GAZ VERTS GRÂCE À NOS ACTIVITÉS SOLAIRE, HYDROÉLECTRIQUE ET BIOGAZ. MULTI-PAYS, NOUS SOMMES IMPLANTÉS EN FRANCE, AU CHILI, AUX ÉTATS-UNIS, EN AFRIQUE DU SUD ET EN ESPAGNE.

Nos leviers stratégiques



Notre modèle d'affaires



Nos atouts

FORTS DE L'ENGAGEMENT DE NOS ÉQUIPES, DE NOTRE SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET DE NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL...

TALENTS

- Équipe pluridisciplinaire de **341 collaborateurs**
- Plus de **35 métiers** différents

FINANCES

- **ICG**, un actionnaire de long terme à nos côtés
- **SWEN Capital Partners**, un actionnaire minoritaire de long terme pour développer notre filiale CVE Biogaz

DÉMARCHE TERRITORIALE ET SOCIÉTALE

- **21 partenariats** avec des collectivités locales adossés à une gouvernance partagée des projets

INNOVATION

- **AgriPV** : signature du protocole d'accord pour la création du pôle national de recherche AgriPV avec l'INRAE. Lancement de deux projets AgriPV en collaboration avec l'INRAE en 2022.
- Des alliances avec des universités, des centres de recherche, des startups et des prestataires reconnus

Nos activités

... NOUS DÉVELOPPONS, FINANÇONS, CONSTRUISONS, ET EXPLOITONS DES UNITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DÉCENTRALISÉES DÉTENUES EN PROPRE OU EN PARTENARIAT POUR...

Des talents engagés et épanouis

- Un socle de valeurs fondatrices plaçant l'humain au centre
- Une culture de la responsabilité
- Un environnement de confiance
- Des convictions dans chacune de nos actions
- Une charte éthique partagée

Une exigence collective favorisant l'excellence individuelle

- Le recrutement des meilleurs talents
- Le développement des compétences de demain
- Des formations régulières et adaptées au parcours de chacun
- Des projets de créativité collective qui visent à fertiliser les idées innovantes

Un positionnement ambitieux sur trois marchés d'avenir

- Le photovoltaïque
- Le biogaz et la production de fertilisants et d'amendements organiques
- L'hydroélectricité

Intégration de la chaîne de valeur sur cinq métiers

- Développement
- Financement
- Construction
- Exploitation
- Vente d'énergie

Un écosystème en confiance

- Une organisation décentralisée, agile et efficiente
- La préoccupation environnementale au cœur de nos process (ISO 14001)
- Un ancrage territorial fort
- Un réseau mondial de partenaires
- Une entreprise apprenante basée sur un modèle qualité (ISO 9001) robuste et unifié

... PRODUIRE ET COMMERCIALISER UNE ÉNERGIE EN CIRCUIT COURT, AUPRÈS DES FOURNISSEURS, ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS.

Des solutions locales et innovantes adaptées aux enjeux de nos clients

PHOTOVOLTAÏQUE : SOLS, TOITURES, OMBRIÈRES

- Contrats réglementés
- Autoconsommation et PPA
- Solaire communautaire aux États-Unis

BIOGAZ FRANCE

- Traitement et valorisation de biodéchets
- Développement d'unités de méthanisation
- Production et vente de biométhane
- Solutions agronomiques

HYDRO FRANCE

- Développement et exploitation de centrales hydroélectriques

CVE GREEN FINANCE

- Financement de projets et financement corporate
- Financement participatif

Notre apport de création de valeur

Ainsi, nous produisons une énergie respectueuse de l'environnement au service du bien commun et de l'intérêt de tous.

CAPACITÉS DE PRODUCTION

639 MW

- **1,1 TWh** (consommation de 502 000 habitants)
- **300** centrales solaires
- **8** centrales biogaz
- **2** centrales hydro

PROJETS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

3 114 MW

- **3 019 MW** de projets solaires
- **52 MW** de projets biogaz
- **43 MW** de projets hydroélectriques

CLIENTS (HORS MARCHÉ RÉGLEMENTÉ)

- **1 400** clients entreprises, agriculteurs, collectivités locales et fournisseurs d'énergie

FINANCES

- Chiffre d'affaires : **76,5 M€** (+ 53 % vs 2021)
- EBITDA : **42,1 M€** (+ 68 % vs 2021*)

HUMAIN

- **29 %** des effectifs totaux recrutés en 2022
- **45** heures de formation lors de l'accueil des nouveaux collaborateurs

ENVIRONNEMENT

- Certification **ISO 14001** et **label Qualiméthas***
- **140 500 t CO₂eq** d'émissions de GES évitées par nos installations**
- **100 %** des fonciers identifiés font l'objet d'une analyse biodiversité spécifique pour intégrer en amont, si besoin, la mise en œuvre d'actions d'évitement et de réduction des impacts

DÉVELOPPEMENT LOCAL

- **80** emplois directs et indirects créés par l'implantation de nos unités de méthanisation
- **51 000 t** de déchets valorisés**
- **37 M€** de financement citoyen
- **1,2 M€** de taxes versées aux collectivités pour nos 20 projets solaires les plus importants en 2022

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

- **8** associations soutenues par un mécénat de compétences dont la Fondation Apprentis d'Auteuil, Force Femmes et l'AAJT
- **27 jours** consacrés au mécénat de compétences en 2022

* Sans Tax Equity Partner.

** Audit prévu dans le cadre de la démarche d'entreprise à mission en 2023.

L'innovation comme levier stratégique

Pour CVE, l'innovation est au service de la compétitivité et doit servir à anticiper les modèles énergétiques de demain, que ce soit au travers d'innovations technologiques, de nos modèles d'affaires ou encore de l'optimisation de nos actifs. Mais l'innovation telle que perçue par CVE ne peut se faire sans la prise en compte de la dimension sociale de ses projets, via la construction d'écosystèmes territoriaux et de leurs impacts sur les populations. L'innovation, chez CVE, c'est également la réponse à des enjeux environnementaux avec la valorisation du CO₂ de méthanisation.

À la manière des « innovations frugales », nous nous efforçons de faire mieux à moindre coût en ayant une meilleure connaissance de nos actifs et de leur fonctionnement. L'innovation doit faire évoluer les modèles d'affaires afin de les rendre compatibles avec les enjeux sociaux et environnementaux qui nous entourent.

En 2022, c'est donc naturellement que la direction a changé de nom pour devenir la Direction innovation et impact.

Tout comme l'impact, l'innovation revêt une dimension transversale et les projets sont travaillés en lien direct avec les équipes opérationnelles, qui peuvent dédier une partie de leur temps au process d'innovation.

En 2022, CVE s'est particulièrement intéressé aux nouveaux services associés à l'autoconsommation, à la valorisation des externalités de nos installations de méthanisation mais aussi au positionnement de notre nouvelle activité de production décentralisée d'hydrogène renouvelable. Le groupe a ainsi démontré sa capacité à lancer rapidement de nouveaux modèles d'affaires et à anticiper les besoins de nos clients entreprises, collectivités et acteurs issus du monde agricole.

RespeeR Flex : des panneaux solaires démontables installés en neuf mois

En 2022, nous avons cinq fois plus de demandes d'entreprises pour du photovoltaïque qu'en 2021. Il semblait ainsi opportun d'accélérer le développement d'une nouvelle offre en incubation depuis deux ans à l'innovation : RespeeR Flex. Avec cette offre, nos clients entreprises peuvent installer des centrales au sol démontables de 200 kWc à 1 MWc, en autoconsommation. L'installation est possible en huit à dix mois maximum au lieu des 24 mois habituels pour une installation classique au sol. Ce contrat, sans engagement, s'adresse à des clients commerciaux et industriels disposant de petites réserves foncières sur site. Au travers de cette offre



innovante et différenciante, nous répondons aux besoins du marché et accédons à de nouveaux types de fonciers en évitant leur immobilisation à long terme.

CVE lauréat du label innovation de la CRE

Avec son projet Bifacial Vertical composé de structures en bois, CVE est lauréat d'un appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité innovantes à partir de l'énergie solaire. Ce projet pilote est mené en partenariat avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation

et l'environnement) pour valider l'impact sur les cultures via la réduction de l'évapotranspiration et sur les animaux via la mise en place d'un pâturage dynamique. Il ouvre la voie au développement de projets de plus grande envergure avec cette même technologie.

Des relais à l'international

L'équipe innovation et impact au siège dispose de relais locaux dans les filiales. Par exemple, au Chili, la production d'hydrogène renouvelable fait l'objet d'études ciblées.

En 2022, **5** projets innovants de CVE ont été reconnus par la filière :

2

labellisations

2

projets lauréats des appels à projets GRDF

1

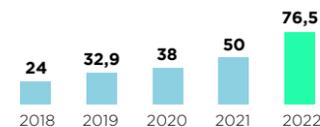
projet lauréat de l'appel d'offres CRE Innovation

Notre performance

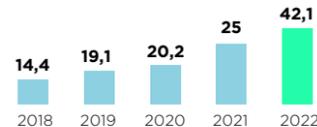
EN 2022, CVE A DÉMONTRÉ PAR SA PERFORMANCE FINANCIÈRE ET EXTRA-FINANCIÈRE LA SOLIDITÉ DE SON BUSINESS MODEL ET SA CAPACITÉ À INVESTIR DANS DE NOUVEAUX PROJETS D'ENVERGURE.

Performance financière et opérationnelle

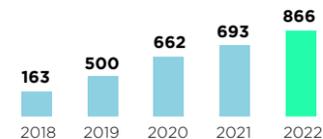
CHIFFRE D'AFFAIRES (EN M€)
CAGR 2018-2022 : 23 %



EBITDA (EN M€)
CAGR 2018-2022 : 22 %



MONTANTS INVESTIS DANS NOS ACTIFS (EN M€)
CAGR 2018-2022 : 15 %



639 MW
Parc en construction et exploitation 2022

3114 MW
Portefeuille global

1312 MW
Portefeuille sécurisé

Performance extra-financière

51 000 t*
de déchets valorisés par notre activité biogaz

12 %*
des collaborateurs investis dans le programme de mécénat de compétences

92 %*
Taux de satisfaction des collaborateurs

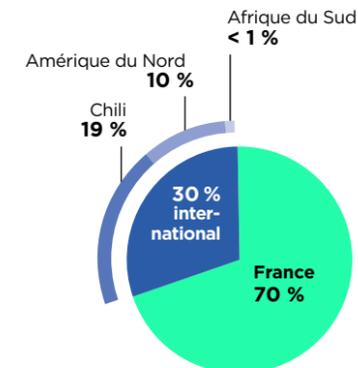
137 000 t CO₂eq*
d'émissions de GES évitées par nos installations

17 500 t CO₂eq*
de GES émises par les activités de CVE (scopes 1, 2 et 3)

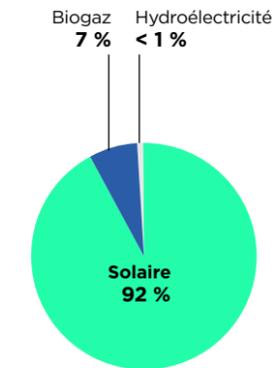
* Audit prévu dans le cadre de la démarche d'entreprise à mission en 2023.

Diversification de nos revenus

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR GÉOGRAPHIE EN 2022



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ÉNERGIE EN 2022



Visibilité long terme

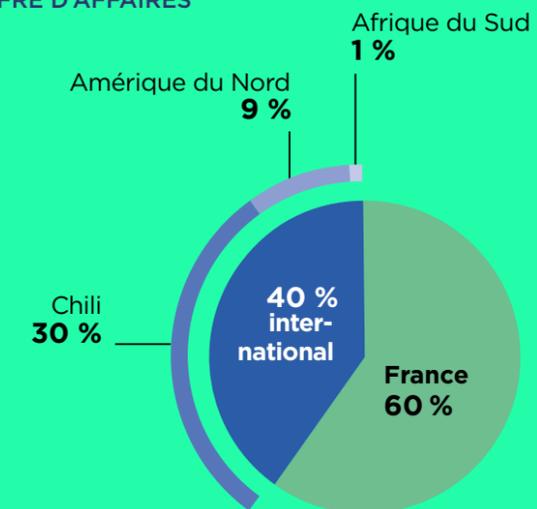
17 années
résiduelles de revenus pour nos actifs en exploitation en moyenne*

5 ans
d'ancienneté moyenne de nos actifs en exploitation**

* Moyenne pondérée résiduelle des durées des contrats en exploitation au 31/12/22 par MW.
** Moyenne pondérée de l'ancienneté des actifs en exploitation au 31/12/2022.

Objectifs 2023

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR GÉOGRAPHIE



Être une société à mission



Se doter d'une raison d'être revenait à formaliser dans nos statuts ce qui nourrit l'ADN et l'identité de CVE depuis ses débuts, en 2009 : être un collectif humain et créateur de richesses environnementales et sociales en répondant aux besoins énergétiques de nos clients sans compromettre l'avenir de la planète ni celui de ses habitants.

En devenant société à mission, lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 31 mai 2022, nous avons souhaité réaffirmer nos engagements et notre positionnement, afin d'ancrer notre raison d'être dans la durée.

→ La société à mission en quatre points

La qualité de « société à mission » est définie dans le Code de commerce par les articles L. 210-10 et suivants, introduits par la loi du 22 mai 2019 dite « loi Pacte ». Peut s'en prévaloir toute société qui :

- s'est donné une raison d'être et l'a inscrite dans ses statuts ;
- a précisé dans ses statuts plusieurs objectifs sociaux et environnementaux en phase avec cette raison d'être ;
- a créé un comité de mission chargé de superviser les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs ;
- a désigné un organisme tiers indépendant chargé de vérifier la bonne exécution de la mission.

Concrètement, pour CVE, l'entreprise à mission est un cadre de réflexion et d'orientation, car c'est bien autour de notre cœur d'activité et avec nos talents que nous bâtissons notre projet commun.

Il nous donne dorénavant le cap pour déterminer les orientations de l'entreprise et guider nos décisions et nos actions. Mais c'est surtout l'incarnation d'une démarche de progrès continu, sur le long terme. Chaque année, nous évaluerons nos résultats et nous nous donnerons des objectifs plus ambitieux. C'est, enfin, un engagement à rendre des comptes à toutes nos parties prenantes en faisant preuve de lucidité et de transparence.

→ Notre démarche de certification B Corp

Dans une logique de complémentarité avec l'adoption du statut d'entreprise à mission, nous nous sommes engagés en 2021 dans le processus de certification B Corp.

Ce label, reconnu internationalement, témoigne de notre engagement environnemental et social.



Notre raison d'être : mettre l'humain et la planète au cœur de l'énergie de demain.



L'animation et le suivi de l'exécution de la mission



LE COMITÉ IMPACT

Le Comité impact, composé de collaborateurs de différentes équipes, coordonne le pilotage de la mission en lien avec les directions des diverses entités et du groupe et l'ensemble des collaborateurs. L'équipe innovation et impact anime la feuille de route pluriannuelle et fait vivre la mission dans nos pratiques.



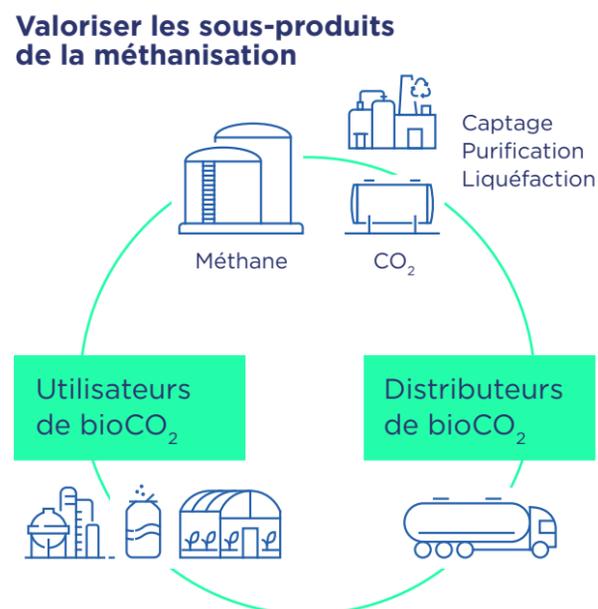
LE COMITÉ DE MISSION

Ce comité est représentatif des parties prenantes internes et externes de CVE. Au-delà du suivi de la mise en œuvre de la mission, les membres du Comité de mission jouent un rôle de guides et d'éclaireurs sur les sujets sociétaux, afin d'enrichir la réflexion sur la contribution de CVE à l'intérêt collectif.

Agir en faveur de la transition énergétique

CVE valorise du CO₂ issu de la méthanisation auprès d'industriels

En juillet 2022, CVE a obtenu la labellisation du pôle de compétitivité Capenergies pour son projet de valorisation du CO₂ issu de la méthanisation. Ce projet consiste en la captation et la liquéfaction du CO₂ biogénique présent dans les offgaz de nos unités de méthanisation dans l'optique de le valoriser localement auprès d'industriels consommateurs de CO₂. Les enjeux d'un tel projet sont non seulement économiques mais surtout écologiques via la captation de près de 3 000 t de CO₂ biogénique par site. Ce projet est également lauréat de l'appel à projets GRDF Île-de-France en juillet 2022.



CVE définit un plan de sobriété

La sobriété est le premier axe d'action pour contribuer à la lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi CVE a défini un plan de sobriété en 2022 dans le cadre duquel le groupe a signé un « bail engagé climat » avec ICADE et une charte d'engagement avec Ecowatt au niveau de son siège. Au niveau de ses unités de production, CVE a signé un premier contrat d'effacement avec Smart Grid Energy sur son unité de méthanisation Equimeth dans l'objectif de participer à la flexibilité du réseau électrique français. Lors des périodes de fortes tensions sur le réseau électrique, le groupe réduira la puissance de sa centrale pendant plusieurs heures et percevra en contrepartie de cet effort une rémunération.



Zoom sur notre outil de mesure de l'impact carbone

Nous sommes convaincus que, pour mesurer l'empreinte carbone de notre entreprise en vue d'améliorer sa performance environnementale, réaliser une analyse de l'empreinte carbone sur la totalité du cycle de vie de nos projets est essentiel pour avoir un bilan avec une granularité fine sur la durée. Ainsi, nous avons développé un outil, appelé « TIC-TIL » pour taux d'impact carbone et taux d'impact local. La composante TIC permet de calculer son empreinte carbone (en tonnes équivalent de CO₂) sur l'ensemble des étapes ou processus de transformation qui interviennent pour que le projet remplisse sa fonction.

Dans le cas du photovoltaïque, l'objectif est de comptabiliser l'empreinte pour la production de 1 kWh d'électricité. Le résultat dépend de la production totale d'une installation, donc de la durée de vie et de la productivité du panneau, qui varient en fonction de la technologie employée et de l'installation.

Notre outil, qui se base sur la méthode ACV (analyse du cycle de vie), a été revu et reconnu conforme par les équipes du centre OIE (Observation, Impacts, Énergie) des Mines en avril 2022. L'ACV est une méthode normée

et acceptée aux niveaux national et international pour l'évaluation des impacts potentiels associés à un produit ou un système tout au long de son cycle de vie, de l'acquisition des matières premières jusqu'à la fin de vie (ISO 14040, 2006).

Initialement utilisé pour mesurer l'impact des projets solaires de CVE en France, il sera progressivement appliqué à l'ensemble des nouveaux projets du groupe, en France et à l'international.

8 Ratio
tonnes de CO₂ évitées pour 1 tonne de CO₂ émise

51000t
de déchets valorisés par l'activité biogaz

1141 GWh
d'énergie renouvelable produite (en année pleine)

Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance	Score 2021	Score 2022
 Être un acteur inspirant de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique	Émissions de GES par les activités de CVE (bilan carbone) - t CO ₂ eq	11 900	17 500
	Émissions de GES évitées par les activités de CVE - t CO ₂ eq	95 000	137 000
	Production d'électricité renouvelable réelle - MWh	443 514	676 314
 Concevoir durablement nos outils de production	Consommation d'énergie - MWh	3 340	5 912
	Déchets valorisés par l'activité biogaz - t	20 300	51 000

Engager durablement nos équipes



LE RAPPORT D'ÉTONNEMENT CHEZ CVE

C'est un moment d'échange que nous avons mis en place avec les collaborateurs qui entrent chez CVE, pour profiter de leur regard neuf, de leur retour d'expérience des premiers moments passés avec nous. Il a lieu en général trois à quatre mois après la prise de poste. Les collaborateurs nous livrent leurs impressions à chaud ; dans une démarche d'amélioration continue, cela nous aide à progresser et à améliorer nos pratiques.

**SANDIE COLIN,
DIRECTRICE DU PROJET
HUMAIN, CVE**



VALORISER LES COMPÉTENCES DE CHACUN AVEC LA MOBILITÉ INTERNE

Après cinq années au poste de juriste, j'ai souhaité évoluer vers un métier plus opérationnel, en lien direct avec la production effective d'énergie renouvelable et le suivi de la performance de nos sites. J'ai ainsi candidaté au poste d'asset manager au sein de l'équipe Direction énergie. Cette mobilité interne me permet de développer mes compétences tout en restant au sein d'une entreprise dans laquelle je me sens bien. J'ai ainsi pu adapter mon parcours selon mes objectifs personnels et les besoins de CVE. C'est très enthousiasmant.

**MARION LUCIANI,
ASSET MANAGER, CVE**



Zoom sur notre impact humain

CVE travaille depuis cinq ans à créer un véritable corpus de documents fondamentaux qui, tous ensemble, forment notre colonne vertébrale. Manifeste sur la culture CVE, Charte éthique, Welcome Book, Charte achats responsables, Charte de déconnexion, Charte de télétravail, Guide des réunions sont autant de boussoles qui nous aident, au jour le jour, dans nos relations internes et externes, à garder le cap que nous nous sommes fixé collectivement.

En 2022, nous avons travaillé en équipe sur un document de référence, nommé « Guide CVE », qui explique l'essentiel de ce que nous sommes et rappelle à chaque collaborateur les principes qui régissent notre aventure collective. Ce guide est ainsi, parmi tous les textes fondamentaux de CVE, une sorte de mode d'emploi à usage interne pour aider chacun des membres de nos équipes en France et dans nos filiales à vivre pleinement son expérience collaborateur.

	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance	Score 2021	Score 2022
	Engager durablement les équipes dans la construction de notre projet	Part des salariés actionnaires (via BSPCE et salariés actionnaires via plan d'épargne groupe)	6,17 %	8,21 %
	Favoriser l'épanouissement individuel et collectif	Taux de satisfaction de nos collaborateurs	94 %	92 %
	Cultiver l'excellence de nos équipes	Nombre moyen d'heures passées en formation par nos collaborateurs par catégorie de formation	24,7	26
		Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	87	84

Encourager la création de valeur locale partagée

La Charte achats responsables, un levier d'action puissant au service de la transformation du secteur

Afin de limiter toujours plus son impact, CVE a souhaité se doter d'une Charte achats responsables comme cadre de référence partagé. Basée sur les cinq piliers fondamentaux que sont l'éthique, la durabilité, l'excellence, l'équité et la proximité, cette charte dresse une liste d'engagements qui s'appliquent à chaque collaborateur dans le cadre de ses achats et ses choix de fournisseurs, mais aussi à tous les partenaires du groupe, qui sont invités à la signer. CVE mise ainsi sur la réciprocité : en respectant ces engagements formalisés, le groupe encourage ses partenaires à faire de même et à s'assurer de les faire respecter auprès de leurs propres sous-traitants par la diffusion de meilleures pratiques.



Mécénat de compétences : une plateforme pour faciliter et encourager l'engagement

Début 2022, CVE a lancé sa plateforme de l'engagement avec la solution proposée par la startup sociale Vendredi. Elle permet au groupe de sensibiliser et former ses équipes en France aux enjeux de sa démarche à impact, et de faciliter leur engagement auprès d'associations. En 2022, 12 % des collaborateurs se sont engagés dans des actions de mécénat de compétences centrées sur la thématique de l'égalité des chances et de l'accès à l'emploi, axe privilégié du programme philanthropique de CVE. Le groupe a par ailleurs porté à 35 heures par an et par collaborateur le volume d'heures dédiées au mécénat de compétences, soit l'équivalent de cinq jours. Au travers de la plateforme de l'engagement de CVE, les équipes disposent d'un accès privilégié aux huit associations partenaires de CVE - Massajobs, Les Entreprises pour la Cité, Apprentis d'Auteuil, le Contact Club, Force Femmes, Café Joyeux, l'Association d'Aide aux Jeunes Travailleurs et Watch the Sea - ainsi qu'à plus d'une cinquantaine d'associations référencées.

Zoom sur nos démarches

En parallèle du déploiement de l'outil TIC mesurant le taux d'impact carbone de ses centrales, CVE a développé l'outil TIL afin de mesurer le taux d'impact local de ses projets. En analysant la structure des coûts d'une centrale, l'outil calcule le nombre d'emplois soutenus ainsi que la valeur ajoutée créée localement, sur toute la durée de vie du projet. En 2022, nous avons mesuré l'impact local de nos 20 plus grands projets solaires en France. Ils ont généré 1,2 M€ de revenus fiscaux pour les collectivités.

Pour aller plus loin dans sa démarche, CVE a renouvelé en 2022 pour une durée de trois ans le contrat-cadre de partenariat avec la Fondation Apprentis d'Auteuil. Ce partenariat a vocation à déployer des initiatives en matière d'insertion sociale et de sensibilisation aux énergies renouvelables. Il peut s'agir d'organiser la visite pédagogique d'un site en construction ou en exploitation, ou encore une journée en immersion avec une partie théorique et la présentation des métiers de CVE. À titre d'exemple, en mars 2022, CVE et Apprentis d'Auteuil ont mis sur pied la une visite de l'unité de méthanisation Equimeth pour des lycéens franciliens. CVE s'engage également à identifier un projet

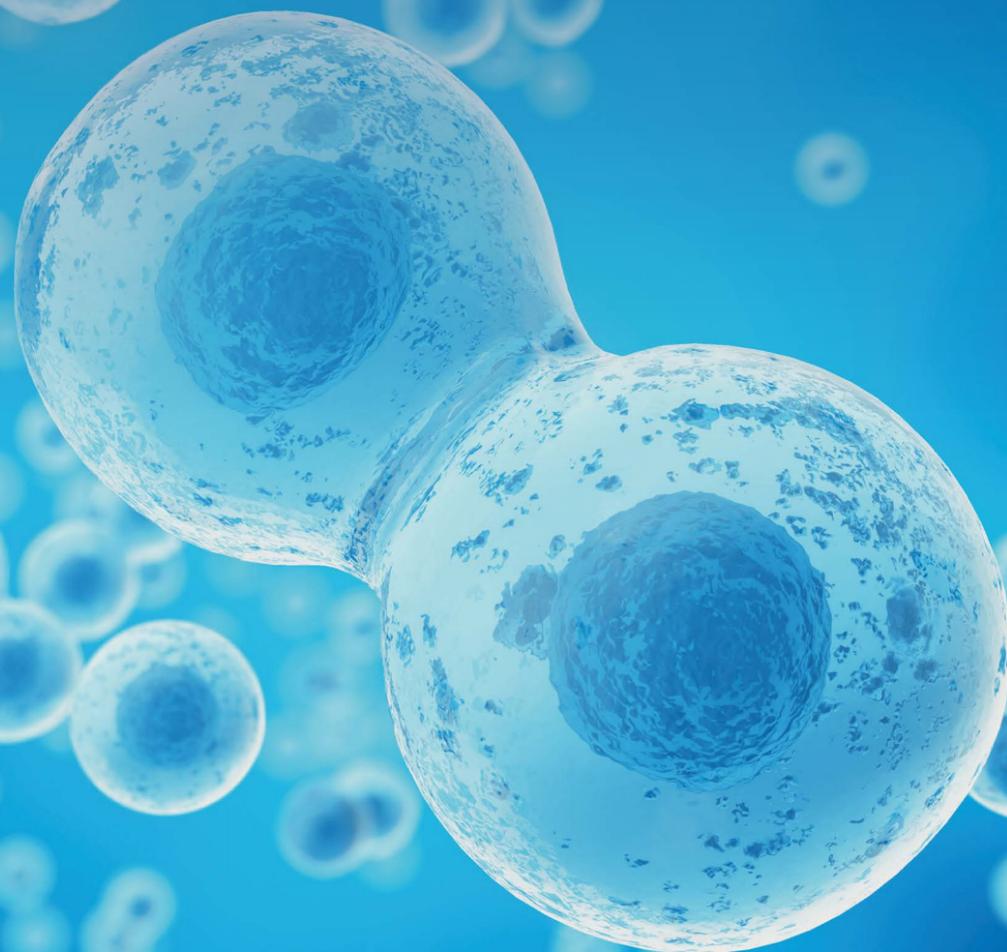
en construction chaque année calendaire pendant la durée du partenariat et propose aux entreprises de construction partenaires et aux parties prenantes impliquées dans le projet de s'insérer au maximum dans la démarche. Ce partenariat favorise aussi la mise en place de séances de découverte de CVE et de ses métiers, à la fois dans le cadre des dispositifs « Révèle tes potentiels » et « Pro'pulse Apprentis » proposés par Apprentis d'Auteuil et du dispositif de mécénat de compétences de CVE. Ce partenariat avec la Fondation Apprentis d'Auteuil a été facilité par la relation de confiance qui s'est construite au fil des ans et la volonté partagée d'inscrire nos actions communes dans la durée.

	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance	Score 2021	Score 2022
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Encourager une dynamique de création de valeur partagée avec les écosystèmes régionaux et nos parties prenantes locales	Nombre d'emplois soutenus à l'échelle régionale par les activités de CVE*	148	148
		Valeur ajoutée régionale moyenne par MWc installé*	460 000 €	460 000 €
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	Nous engager dans une démarche citoyenne et solidaire pour favoriser l'égalité des chances dans la découverte et l'accès à l'emploi	Part des collaborateurs investis dans le programme de mécénat de compétences	4 %	12 %
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE		Nombre d'heures consacrées au mécénat de compétences	43	176

* sur la base de nos 20 projets solaires les plus importants en 2021 et en 2022 et sur l'ensemble de la durée de vie des projets.

CVE, une organisation et une gouvernance vivantes

IL Y A BIEN DES FAÇONS DE SE REPRÉSENTER UNE ORGANISATION. LES UNS LA CONÇOIVENT COMME UNE MACHINE ; LES AUTRES, COMME UN SYSTÈME POLITIQUE ; D'AUTRES, ENCORE, COMME UN RÉSEAU DE NEURONES. POUR NOTRE PART, NOUS CONSIDÉRONS CVE COMME UN ORGANISME VIVANT. CELA INDUIT BIEN DES CHOSSES...



→ Un ADN commun

Nous ne sommes pas là par hasard. Nous avons choisi CVE au nom de principes et valeurs communs qui nous guident sans nous asservir et éclairent l'idée que chacun de nous se fait de l'entreprise.

→ Un système ouvert et une organisation adaptative

CVE repose sur un cycle continu d'échanges entre l'entreprise et son environnement. Selon la maturité de ses projets, de ses business units ou de ses métiers, notre organisation s'adapte en fonction de ses marchés ou écosystèmes, en évolution permanente.

→ Une pluralité de formes

L'entreprise accepte et encourage la coexistence de modes d'organisation différents. Ainsi peut s'établir une « biodiversité de l'organisation », où chaque entité adopte une forme ou une structure en symbiose avec son environnement particulier, sans ignorer son lien avec le tout que constitue CVE.

→ Un biotope fragile à protéger

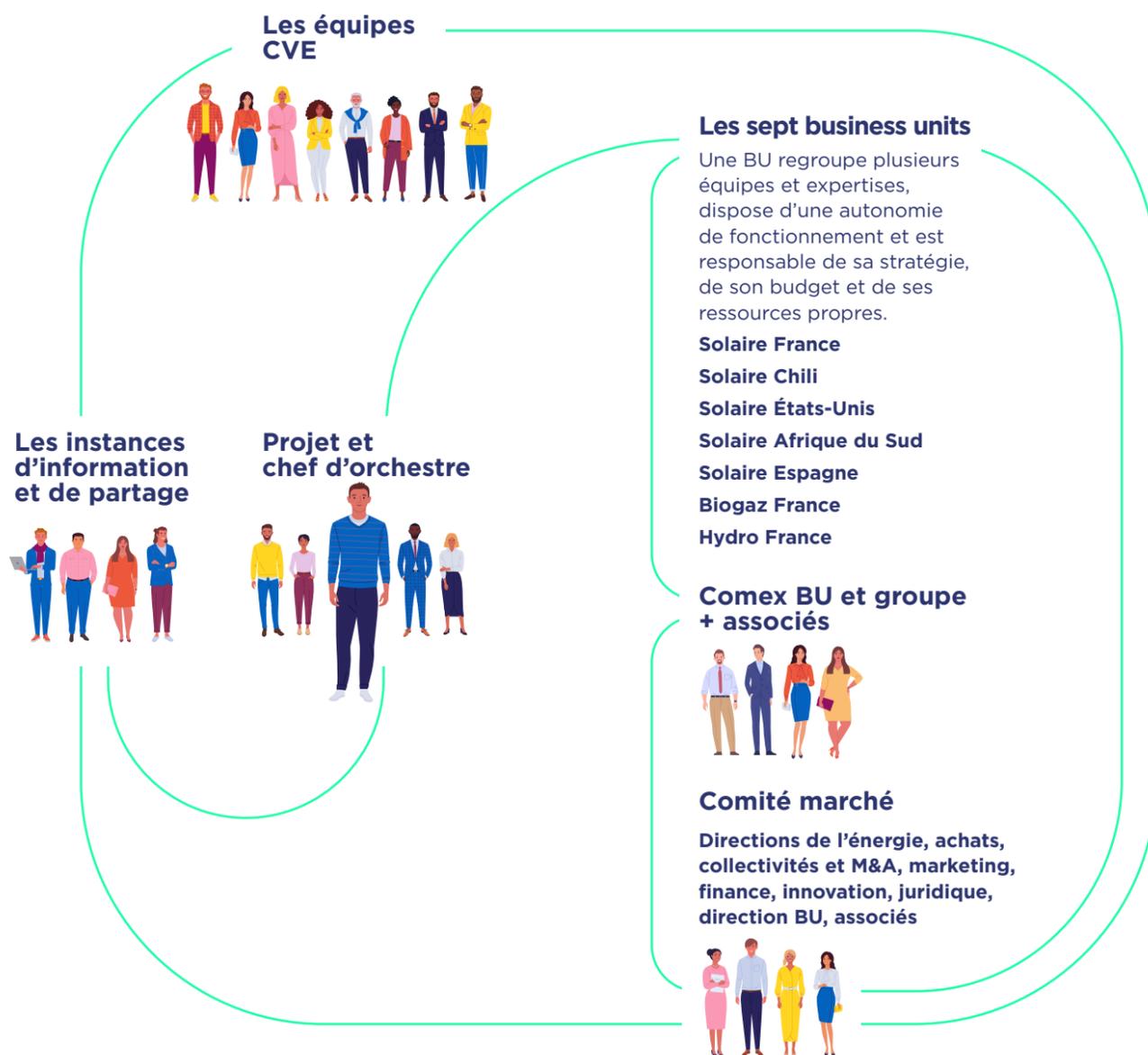
Pour que la vie se maintienne et se développe dans l'organisme CVE, nous sommes attentifs au cycle de vie de chaque sous-système (naissance, maturité, croissance, mort), ainsi qu'aux facteurs qui vont influencer la santé et le développement de l'organisation (en particulier en cas de dégradation de celui-ci), la faculté d'apprentissage individuel et collectif, le devoir d'essayer et le droit à l'erreur.

CETTE REPRÉSENTATION DE L'ORGANISATION COMME ORGANISME VIVANT SE TRADUIT TRÈS CONCRÈTEMENT À TROIS NIVEAUX DIFFÉRENTS :
LE PROJET, LA BUSINESS UNIT ET LA GOUVERNANCE D'ENSEMBLE.

Structurer, organiser, déléguer pour gagner en efficacité

Un organisme vivant, par définition, vit et évolue. Ainsi en va-t-il des instances de gouvernance qui président à la destinée de CVE. Les associés fondateurs assurent d'ailleurs une présidence alternée de CVE et du board, tous les deux ans. L'objectif, ici, est d'assurer une gouvernance globale de l'entreprise de nature à renforcer notre impact, préserver l'ADN de CVE et réaliser nos ambitions de croissance.

Tout commence par une opportunité qui devient un projet, qu'il soit commercial, interne à CVE, ou sociétal. Chacun dans l'organisation concourt, à son niveau, à la réussite d'un ou plusieurs projets, et notre gouvernance d'entreprise veille à ce que chaque projet soit piloté au bon niveau de délégation.



Le Conseil de Surveillance (board)

Le Conseil de Surveillance a pour mission de définir les orientations stratégiques et la planification budgétaire du groupe, de veiller à leur mise en œuvre par les dirigeants, d'approuver certaines décisions clés et, plus globalement, de veiller sur l'organisation et l'administration générale de CVE.

Le Comité exécutif (Comex)

Le Comité exécutif pilote l'activité de CVE : il en existe un par BU et un au niveau du groupe. Les Comex s'assurent de la mise en œuvre de la stratégie approuvée par le Conseil de Surveillance et de la réalisation du budget. À ce titre, ils sont à la fois des instances de contrôle et d'arbitrage. On y veille au maintien de l'adéquation de l'organisation avec l'évolution de notre environnement, ainsi qu'à une répartition claire des responsabilités. Le Comité exécutif est assisté du Comité marché, qui assure une connexion continue avec le marché (prix de l'énergie, concurrence, technologies, réglementations, évolutions des besoins) pour nourrir les décisions opérationnelles.

Le Comité de mission

Au-delà du rôle fixé par la loi Pacte sur le suivi de la mise en œuvre de la mission, le Comité de mission est un organe essentiel de dialogue, de prospective et de questionnement. Notre Comité est composé de :

4 membres externes		4 membres internes	
Esther Bailleul, Cheffe de projets, Auxilia Conseil	Laurent Choukroun, Cofondateur de Synergie Family et L'Épopée	Hervé Lucas, Associé cofondateur	Pierre de Froidefond, Associé cofondateur
Vincent Jacamon, Étudiant en master in International energy, Sciences Po, membre du collectif Pour un réveil écologique	Jean-François Robin, Global Head of Research, Natixis	Audrey Lugagne, Cheffe de projet en ingénierie biogaz, leader de l'équipe d'ingénierie d'études et de développement de projets biogaz	Olivia Murillo, Key Account Manager

Les investisseurs ICG, ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE

ICG

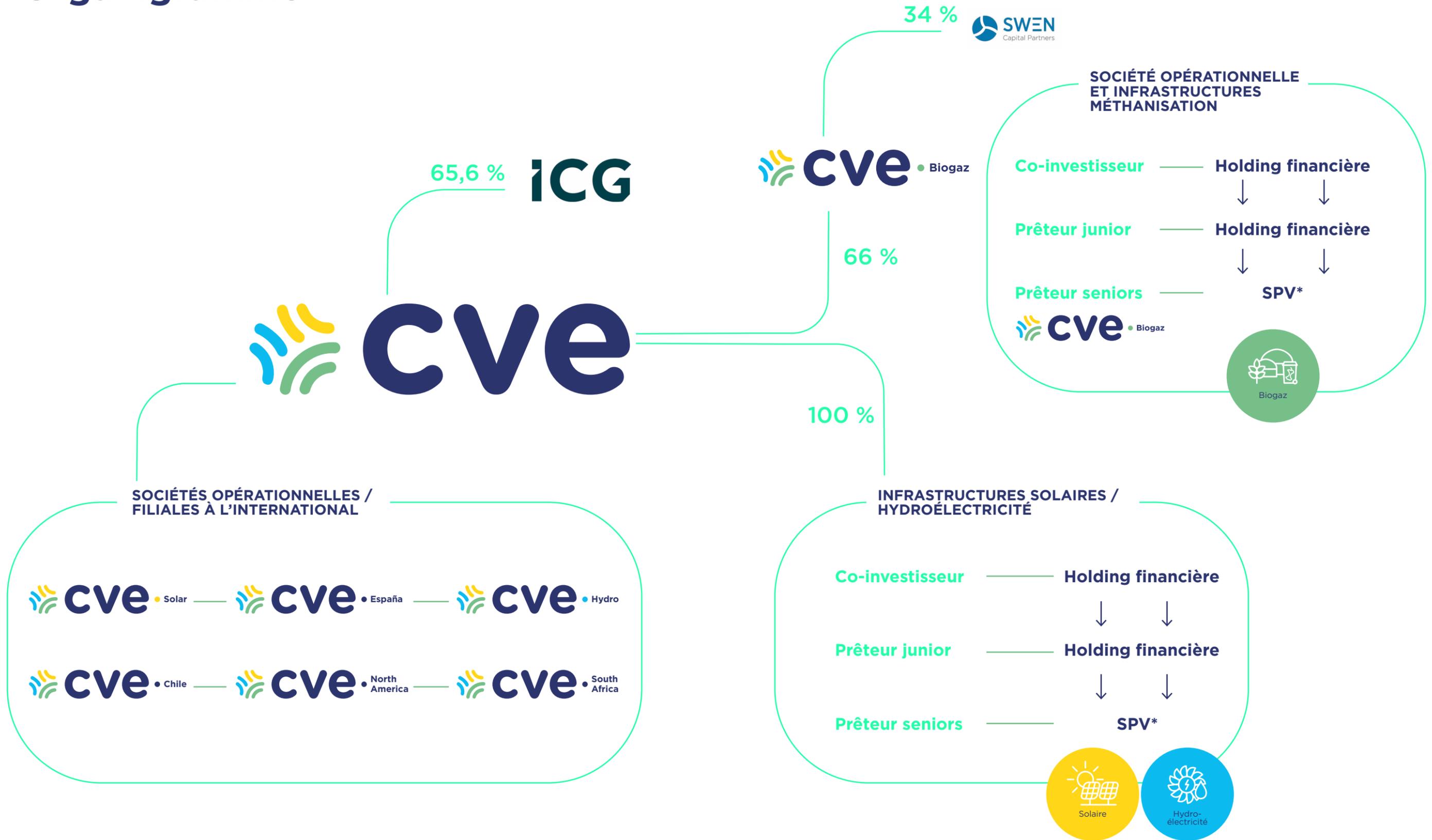
ICG, gestionnaire de placements alternatifs au niveau mondial, a investi en tout 200 M€ en fonds propres et quasi-fonds propres dans CVE afin d'accompagner la croissance du groupe sur le long terme.

À l'issue de l'investissement complémentaire de 100 M€ d'ICG en 2023, les associés de CVE et ICG ont mis en place une gouvernance partagée, destinée à préserver l'indépendance du groupe. Elle est fondée sur un alignement autour de la vision stratégique et de la raison d'être de CVE.



SWEN Capital Partners est un acteur de référence de l'investissement responsable en non coté avec plus de 7,5 Md€ d'actifs gérés et/ou conseillés en Europe. Début 2022, SWEN a investi 30 M€ dans la filiale CVE Biogaz.

Organigramme



* SPV : Special Purpose Vehicle, désigne les sociétés de projets détenant les centrales solaires, unités biogaz et centrales hydroélectriques.

Crédits photographiques :

Gettyimages/mmpile ; Gettyimages/Frank and Helena ; iStock/EvgeniyShkolenko ; FXDriant - CVE ; iStock/Yurii Sliusar ;
iStock/Markus Thoenen ; iStock/WangAnQi ; Gettyimages/Andriy Onufriyenko ; Gettyimages/Westend61 ; Gettyimages/merc67 ;
François Moura - CVE ; Welcome to the Jungle ; iStock/huangyifei ; iStock/PeopleImages ; iStock/simonkr ; Gettyimages/vchal ;
iStock/ Nadzeya_Dzivakova ; iStock/piranka ; DR ; CVE.

Conception et réalisation :

WAT - wearetogether.fr

avec l'expertise de Consultland - Nick Landrot - 2301_04131.



CVE SIÈGE FRANCE

5 place de la Joliette
13002 Marseille

contact@cvegroup.com

Tél. : +33 4 86 76 03 60



Organigramme

